

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Pétition relative à la sauvegarde de la forêt du sentier longeant
l'avenue des Bois à Sainte-Dorothée, Laval

Cher collègue,

Nous avons pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 juin 2020 par le député Guy Ouellet de la circonscription de Chomedey, demandant la sauvegarde de la forêt du sentier longeant l'avenue des Bois à Sainte Dorothée, Laval.

Les auteurs de la pétition demandent au gouvernement du Québec :

- De s'engager à consulter et informer les citoyens de ses intentions concernant une déforestation;
- De s'engager à évaluer les dégâts environnementaux et à suivre les recommandations d'experts qualifiés pour un résultat de reboisement efficace et durable;
- De s'engager à protéger, à entretenir et à revitaliser le sentier entièrement après les travaux de voirie en replantant le couvert forestier massivement pour les années futures.

... 2

Le projet sur l'avenue des Bois, à Laval, est un projet d'infrastructure de transport collectif qui vise à élargir les deux accotements afin de permettre aux autobus de les emprunter de façon sécuritaire en période de congestion.

Cette utilisation de l'accotement par les bus (UAB) fait partie de la stratégie d'atténuation des travaux du REM et la Ville de Laval a été mandatée par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour réaliser les travaux.

Pour que les UAB puissent être en place le plus rapidement possible afin de pouvoir desservir la clientèle de la gare Sainte-Dorothée, les travaux doivent débuter dès cet été 2020. Pour y arriver, les travaux préparatoires de déboisement devaient être réalisés avant le 15 avril, afin de respecter la période de nidification des oiseaux qui interdit la coupe d'arbres entre le 16 avril et le 15 août.

Selon une estimation de la Ville de Laval, environ 2 250 arbres et arbustes auraient été abattus, mais il faut savoir que ces derniers seront remplacés par plus de 3 500 arbres et 5 300 arbustes.

Le sentier pédestre entre la gare et la rue Principale fut endommagé par les travaux de déboisement, mais la Ville de Laval a procédé rapidement à des réparations pour une réouverture temporaire du sentier. Avec le début des travaux, le sentier devra être fermé pour une période d'environ un an, mais il sera reconstruit à neuf dans le cadre du projet.

Le Ministère est conscient que l'implantation d'une telle infrastructure de transport collectif peut causer des inconvénients. Toutefois, soyez assuré que l'intention de tous les partenaires impliqués dans le projet est de minimiser les impacts environnementaux et de compenser ceux qui sont inévitables, comme c'est le cas du déboisement.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée aux Transports,



Chantal Rouleau